



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

SUBVENTION AU COMITE NIORTAIS POUR LA
PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE - 2EME
A COMPTE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
06 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes
administratifs**

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés avant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009

DELIBERATION D20090142

**VIE CULTURELLE ET
ASSOCIATIVE**

**SUBVENTION AU COMITE NIORTAIS POUR LA PROMOTION DE
LA VIE ASSOCIATIVE - 2EME ACOMPTE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de la séance du 1^{er} février 2008, le Conseil municipal a approuvé la convention d'objectifs entre le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) et la Ville de Niort. Les actions prévues au titre de 2009 sont actuellement en discussion.

En attendant la conclusion définitive de l'avenant à la convention et afin de ne pas pénaliser financièrement l'association dans son fonctionnement, je vous propose de verser à cette dernière un deuxième acompte de **74 400 €** qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2009.

Pour mémoire, un premier acompte de 74 400 € a déjà été voté à l'issue du Conseil municipal du 8 décembre 2008.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire 65.0251.6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la présente convention (acompte) entre la Ville de Niort et le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association un deuxième acompte de **74 400 €** à la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2009, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention. Pour mémoire, un premier acompte de 74 400 € a déjà été voté à l'issue du Conseil Municipal du 8 décembre 2008.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER